

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2015

Le trois février deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mr CAVAGNE, Mme ALLARD, Mr LIROT, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mr METZLAFF, Mme BIT,
Mr RETUREAU, Mme GAILLARD, Mr. FUSTIER, Mme FOMBARON

Etait absente : Mme BELLE

Secrétaire de séance : Mr FEUGIER

Pouvoir (1) :

Mme BELLE Audrey à Mr BELLE Max

Date de convocation : 27 janvier 2015

I) Convention servitude de passage consorts ROYANNAIS :

Le Maire rappelle qu'un premier tronçon du collecteur avait été réalisé lors du précédent mandat. Aujourd'hui, il est nécessaire de signer une convention de servitude de passage avec les consorts ROYANNAIS pour poursuivre la mise en place de ce collecteur. Le coût des travaux s'élève à 505 €. Voté à l'unanimité.

Max informe du mécontentement de Mme ROYANNAIS, celle-ci n'ayant pas été sollicitée en son temps par l'ancienne municipalité.

II) Convention desserte habitation Mr MOUNIER au réseau AEP de Saint Vérand :

Le Maire rappelle qu'un droit d'eau avait été accordé en 1931 à titre gratuit et perpétuel au propriétaire et à ses descendants lors de l'acquisition par la commune de la source « La Gayère » sur la commune de Saint Vérand.

Le nouveau collecteur d'eau ne desservant plus Mr Mounier, il est nécessaire de signer une convention avec la mairie de Saint Vérand pour la prise en charge de l'abonnement et la consommation d'eau annuelle, la commune de Saint Vérand alimentant désormais en eau potable cette famille. L'estimation annuelle du coût est de l'ordre de 100 euros

Voté à l'unanimité.

III) Projet d'acquisition d'un terrain par la commune :

Le Maire explique que suite à une demande de renseignement d'urbanisme reçue en mairie à propos de la parcelle de monsieur Devirand d'une superficie de 1002 m², parcelle attenante à la salle des fêtes, il avait été amené à contacter le notaire sur ce dossier.

La localisation de ce terrain pouvant présenter un certain intérêt en raison du projet de la future salle des fêtes, le Maire ,après en avoir précisé les coûts :190 000 € pour l'achat + 16 000 € des frais de notaire, ouvra alors la discussion.

Mr Retureau demanda plusieurs précisions au sujet des démarches en cours et s'interrogea sur le bien fondé d'engager une telle dépense et ne pas utiliser des terrains communaux (terrain de boule ou le centre du parking)

Mme Fombaron indique que cet achat empiètera sur le budget de réhabilitation de la salle alors qu'aucune enveloppe précise n'a été arrêtée à ce jour

Le Maire proposa au conseil de se prononcer sur l'acquisition de cette parcelle.

Vote : 16 pour / 3 contre

IV) Autorisation de la collectivité de faire appel au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère :

Isabelle TROUILLET informe que suite à certaines indisponibilités du personnel : remplacement en congé maternité de Christelle, mise en disponibilité d'un an de Jean Marie, arrêt prolongé d'Éric ou à venir, il est demandé d'autoriser la collectivité à faire appel au service emploi du Centre de gestion de l'Isère.

Voté à l'unanimité

Divers :

- Le Maire informe qu'une étude est menée par le Conseil Général de l'Isère sur le trafic routier St Marcellin-St Sauveur-Chatte. Le financement de cette étude est porté à 75 % par le Conseil Général et 25% par la Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin. Une enquête publique devant avoir lieu vers le mois d'octobre.

- Marie Jeanne DABADI explique que depuis début janvier, un nouveau logiciel de réservation de la garderie périscolaire. Les parents font l'effort de s'adapter mais que des failles restent visibles pour la garderie du midi.

- Le Maire lit une lettre de remerciements, reçus parmi d'autres, de Paulette et Maurice HENDBOEG pour le portage, par le biais du CCAS, des colis de Noël.

- Le Maire apporte des précisions sur le nombre de logements sociaux sur la commune. On en recenserait 65.

- Le Maire expose le calendrier pour février et mars 2015.

- Le Maire propose un planning pour les élus pour les différentes élections qui auront lieu en 2015.

- Max BELLE propose l'égagement de certaines branches pouvant gêner la circulation.

- Thierry FEUGIER informe des différents travaux en cours sur la commune.

- Jean-François LEDUC informe d'une réunion le 5 février 2015 pour le contrat de Rivière.

La séance est levée à 21h15.

Le secrétaire de séance
Thierry FEUGIER,



Le Maire,
Michel GENTIT,

